



L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

<b>Date de Convocation</b>	06/06/2025
<b>Date d’Affichage</b>	06/06/2025
<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>13</b>
Présents	9
<b>Votants</b>	<b>12</b>

**Étaient présents :**

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER, Mr Nicolas MARTINAIS (arrivé à 20h30).

**Absents excusés :**

Mr Michel LÉBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,  
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

**Absents :**

Mme Sylvie COUPE.

N°094-2025

**Validation du devis AET pour travaux de branchement de la borne numérique à la Mairie**

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, présente le devis AET pour les travaux d'installation de la borne numérique à la Mairie.

Le montant de ce devis est de 701.70 € HT.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **De VALIDER** le devis de l'entreprise AET pour les travaux de branchement de la borne numérique à la Mairie et d'imputer en investissement à l'opération 54 « Mairie » l'article : 2183 Matériel Informatique – Budget voté pour cette opération : 11 842.00 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le